

Association des Plaisanciers du Port de Courseulles : entre pêche et formation

L'Association des Plaisanciers du Port de Courseulles (APPC) a tenue son assemblée générale samedi matin. 80 adhérents y ont participé, sur les 104 qu'elle regroupe.

Le président Joël Pestel a indiqué, après l'adoption de leurs nouveaux statuts, la répercussion de la hausse de 2 euros pour la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF) sur le montant de leur cotisation, portant celle-ci à 32 euros.

Il a également annoncé leur retrait du Comité 14, car « il y a tellement d'évolutions que nous préférons assister nous-mêmes aux réunions

de la FNPPSF et des Affaires Maritimes ».

Au programme de 2015, une formation « Matelotage » en mai ; la visite du CROSS en juin ; la participation le 27 juin à la journée du nautisme avec les associations de plaisance et la mairie ; une journée à Guernesey ainsi que la participation en septembre au forum des associations de Courseulles. Sans oublier les traditionnelles sorties de pêche en juillet et en août. Francis Nicaise, adjoint aux affaires techniques et au port, a profité de l'occasion pour annoncer que, malgré la conjoncture difficile (hausse de la TVA, diminutions des dotations de l'Etat,...) « le maire et



Arrivée de deux nouveaux membres au bureau de l'APPC (Daniel Châtel et Alain Lenez) entourant ici le président.

la majorité ont décidé de ne pas augmenter la redevance emplacement ».

Enfin, avant de partager le verre de l'amitié, l'assemblée a

procédé au renouvellement du tiers sortant. Claude Hamel et Joël Pestel ont été réélus. Daniel Châtel et Alain Lenez font leur entrée au bureau.